**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
**Band:** 53 (1945)
**Heft:** 2

**Artikel:** L'assistance à la Vallée de Joux
**Autor:** Piguet, Aug.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-41357

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 23.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# L'assistance à la Vallée de Joux

Rares sont les renseignements sur l'assistance publique à la Vallée de Joux avant la conquête bernoise. On sait seulement que le petit monastère du Lieu et l'abbaye prémontrée du Lac disposèrent d'un *hospice* et que la *Confrérie du Lieu* joua un certain rôle charitable.

De 1536 à 1675, tout renseignement sur l'assistance dans la commune du Lieu fait défaut, et pour cause — l'incendie des archives.

Au Chenit, il faut attendre la date de 1674 pour voir la *boëtte des pauvres* confiée à un *recteur* attitré, détenteur du *Livre Mémorial*. La fin du XVII^e^ siècle connut deux recteurs seulement. La bourse des pauvres, assez bien garnie, prêtait de petites sommes aux particuliers. La commune même, pour lors fort désargentée, eut recours aux bons offices de la « boëtte ». Chaque année, vers la Saint-Martin, la bourse des pauvres procédait à des distributions d'argent *(devises sacrées)* et d'étoffes *(tritaine)* aux nécessiteux. D'abord, la « boëtte » intervint en faveur des malheureux dans une mesure plus large que la bourse communale *(partage des assistances)*. Par la suite, la participation de la bourse communale gagna de plus en plus en importance.

Au XVIII^e^ siècle, six titulaires remplirent les fonctions de recteur. Nous sommes minutieusement renseignés sur leur activité dès 1758 où un *Registre des Pauvres* fit apparition.

Près du tiers des demandes de secours provenaient du dehors. Les *mises d'enfants* furent longtemps en usage dans nos trois communes montagnardes.

La providence bicéphale distribuait des pensions régulières et des secours extraordinaires. Elle intervenait en cas de maladie

ou d'accident de pauvres gens, soutenait les femmes en couches, payait les frais d'ensevelissement, s'intéressait aux apprentissages.

Le projet, par trop chimérique, d'une *maison de travail* pour jeunes désœuvrés, lancé en *1781* par le pasteur Real, n'aboutit pas. On devait enseigner dans cet établissement, outre l'horlogerie, la filature, le tissage, la chapellerie, voire même l'art de la poterie.

L'idée maîtresse du projet, *l'assistance par le travail*, surgit de nouveau sur un pied plus modeste en *1795*. Les troubles politiques de l'époque empêchèrent la réalisation du dessein.

Sous l'Helvétique, l'assistance incomba au *Bureau des Pauvres*, dirigé par des *régisseurs*.

Deux *boursiers*, aussi qualifiés d'*agents municipaux*, remplacèrent les régisseurs en 1803. Ces fonctionnaires se virent débordés en 1816-1817, l'année de la misère. Il fallut procéder à des distributions de pain et d'autres denrées pour empêcher les pauvres de mourir de faim.

La maison de travail, projetée depuis tantôt 40 ans, s'installa finalement à l'Orient, fin décembre *1819*. Le nom d'*hôpital* lui fut plus communément décerné.

Vrai Capharnaüm, cette étrange institution accueillait des indigents de tout genre, des vieillards, de jeunes enfants, des malades et jusqu'à des filles enceintes. L'enseignement de divers métiers se donnait conjointement dans l'établissement : le tressage de la paille et divers genres de filature, surtout pour les femmes et filles ; la « lapidairerie » pour les jeunes gens. Ces essais industriels, un moment promettants, perdirent peu à peu en importance. En *1832*, l'hôpital cessa d'être une maison de travail.

Dix *directeurs* se succédèrent à la tête de l'établissement jusqu'à fin *1939* où l'assistance passa à l'Etat de Vaud.

Il va de soi que, conjointement à l'hôpital, la bourse des pauvres et sa sœur la bourse communale exercèrent leur activité bienfaisante, aussi longtemps que la commune du Chenit eut ses pauvres à sa charge.

Aug. PIGUET.